

ALÆ
DE
LAMOTHE-CAPDEVILLE

Projet Pédagogique
Année 2022 - 2023

Donner l'envie par l'exemple !



Annick Leleu
Françoise Travier – Andgel Topart

Présentation générale

Accueil de Loisir Associé à l'École publique élémentaire de Lamothe-Capdeville

Année scolaire 2022 - 2023

École publique de Lamothe-Capdeville
1 rue de l'école
82 130 Lamothe-Capdeville
05.63.31.38.34

Organisateur : Mairie de Lamothe-Capdeville

Lieu : École Publique
1 rue de l'école
82 130 Lamothe-Capdeville

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 8h50, de 12h à 13h35, 16h45 à 18h
mercredi : 8 h – 8h 50

Public accueilli : Les enfants scolarisés dans l'école publique.

Effectifs : Jusqu'à 32 élémentaires ou 18 maternelles dans le local de l'Alaé et 16 élémentaires ou 9 maternelles à la BCD.

Personnel :

- Équipe d'animation :
 - Annick Leleu : directrice et animatrice
 - Françoise Travier : animatrice
 - Andgel Topart : animateur

- Équipe d'entretien :
 - Guy Gomez-Navarro, Jean-Luc Praturlon : cantonniers pour les travaux divers liés à la structure.
 - Françoise Travier : employée municipale pour l'entretien des locaux et du matériel de l'Alaé

Les moyens mis en place

Les conditions d'accueil

- Accueil des enfants de maternelle et d'élémentaire de l'école publique de Lamothe-Capdeville ;
- Tarif de 81 € pour l'année pour un enfant, tarif dégressif par enfant supplémentaire ;
- Du 1er septembre 2022 au 8 juillet 2023 ;
- Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 8h50, de 12h à 13h35, 16h45 à 18h ;
- Le mercredi de 8 h à 8 h 50

Lieux des activités habituelles :

- Atelier de l'Alaé,
- Salle de motricité,
- BCD,
- La cour,
- Le village et ses environs.

Matériel mis à disposition :

- Matériel pédagogique bureautique ;
- Matériaux de récupération ;
- Équipements sportifs ;
- Équipement HIFI ;
- Jeux ;
- Livres.

L'enfant

Ses besoins :

- Faire une pause ;
- Vivre un moment de détente en respectant son rythme biologique ;
- Pratiquer une activité physique ;
- Pratiquer une activité manuelle ;
- Découvrir des activités diversifiées (culturelles, sportives, éco-citoyennes...)
- Avoir la possibilité de choisir son activité ;
- Se sentir en sécurité et encadré ;
- Comprendre l'enjeu de la vie collective ;
- Exprimer ses opinions : donner son avis et être entendu ;
- Établir les règles de vie de l'Alaé et comprendre leurs nécessités.

Ses devoirs :

- Participer activement à la vie de l'Alaé ;
- Connaître et respecter les règles de vie en collectivité ;

- Accepter les sanctions liées à son comportement ;
- Respecter le matériel mis à sa disposition ;
- Respecter les productions des autres usagers.

L'animateur

Ses besoins

- Se sentir en confiance ;
- Pouvoir s'exprimer ;
- Proposer des activités ;
- Se former ;
- S'informer des nouvelles lois en vigueur ;
- Travailler en équipe.

Ses devoirs

- Construire un projet pour l'enfant, avec l'enfant ;
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant ;
- Participer aux réunions d'équipe ;
- Partager son ressenti sur un problème relationnel, matériel ou organisationnel ;
- Être à l'écoute des personnes fréquentant l'Alaé.
- Faire respecter les règles ;
- Respecter les autres usagers de l'Alaé ;
- Respecter la législation en vigueur ;
- Participer à la cohésion de l'équipe ;
- S'exprimer dans un langage correct, adapté aux enfants ;
- Porter une tenue correcte, à l'intérieur de l'enceinte de l'école.

Fonctionnement type d'une journée pour les enfants

À la pause méridienne, un roulement des enfants s'exercera. Les autres groupes d'enfants seront dans la cour et/ou dans la BCD suivant le climat. Les enfants ne pourront plus, à leur guise, rentrer et sortir dans une activité. Ils devront choisir et rester dans le lieu déterminé par le planning, durant la totalité de l'activité.

Au niveau des activités physiques et sportives, elles seront autorisées en extérieur.

- Primaire :

de 8 h à 8h50 :

Accueil personnalisé avec intégration des enfants dans l'activité en cours.

- Atelier : travaux manuels, jeux de société, coloriage, lecture, jeux de rôle, activités sur le projet en cours ;
- BCD : lecture, jeux et devoirs ;
- Cour : jeux de cour et d'extérieur

de 12 h à 12 h 35 :

- atelier : travaux manuels, jeux de société, cuisine, philo-art, lecture, jeux de rôle, activités sur le projet en cours ;
- BCD : lecture, jeux, contes ;
- cour : jeux de cour, jeux d'extérieur, jeux de société, grands jeux ;
- terrain herbeux, village et plage : jeux d'extérieur, grands jeux ;
- jardin du Pech Blanc : arrosage et entretien.

De 16 h 45 à 17 h :

Accueil personnalisé avec intégration des enfants dans l'activité en cours

- atelier : lecture ou temps calme pour les enfants ayant besoin de s'isoler. Activités en lien avec le projet en cours. Devoirs scolaires non surveillés
- cour : jeux de cour, jeux d'extérieur, jeux de société, grands jeux.

De 17 h à 18 h :

- atelier : travaux manuels, jeux de société, coloriage, lecture, jeux de rôle, activités sur le projet en cours, lecture ;
- BCD : lecture, jeux de société ;
- cour : jeux de cour, jeux d'extérieur, jeux de société ;
- locaux de l'école : activités proposées par des parents ou intervenants bénévoles ;
- salle des fêtes de Lamothe-Capdeville pour des représentations d'un spectacle de fin d'année.

- Maternelle :

De 12 h 40 à 13 h 35 :

- atelier : travaux manuels, jeux de société, coloriage, lecture, jeux de rôle, activités sur le projet en cours ;
- BCD : lecture, écriture ou illustration d'une histoire. A partir des vacances d'automne, des lecteurs bénévoles formés par la Ligue de l'Enseignement feront des lectures adaptées par tranches d'âge ;
- cour : jeux de cour, jeux d'extérieur.

Fonction de l'équipe d'animation

- Directrice, animatrice : Annick Leleu :

- Assumer la responsabilité du temps Alaé ;
- Concevoir et rédiger un projet pédagogique ;
- Être responsable des enfants sur le temps périscolaire et du personnel intervenant ;
- Coordonner et organiser la mise en place des activités : faire les achats nécessaires ;
- Encadrer l'équipe d'animation selon les règles mises en place par la collectivité ;
- Gérer le lien avec les familles et l'équipe enseignante ;
- Développer les partenariats ;
- Appliquer les procédures et règles édictées par la municipalité ;
- Informer sa hiérarchie des actions menées et des besoins concernant des travaux à réaliser, des

réunions de service. ;

- Animer des ateliers : livre et écriture, philo-art... ;
- Accueillir dans les meilleures conditions les bénévoles sur la structure (*Lire et Faire Lire*) ;
- Encadrer les jeux sportifs, jeux d'intérieur, d'extérieur, jeux de société ;
- Former et se former

- Deux **Animateurs** : Françoise Travier et Andgel Topart seront chargés de la :

- Surveillance et animation des activités ;
- Surveillance et animation des jeux intérieurs et extérieurs ;
- Surveillance et animation des jeux de la cour d'école ;

En amont :

- Préparer et expérimenter les futures activités ;
- Apprendre de nouvelles activités ;
- Se concerter pour rédiger le projet pédagogique ;
- Organiser des réunions informelles de travail pour vérifier la cohésion du groupe ;
- Acheter et gérer les matériaux utiles pour l'exercice de l'année à venir.

Tous les jours :

de 18 h à 18 h 30, l'équipe se réunit pour :

- Gérer l'administratif ;
- Ranger les lieux utilisés ;
- Faire le bilan de la journée ;
- Préparer la journée du lendemain ;
- Réaliser les prototypes de l'activité suivante ;
- Faire des recherches et des essais de projet d'animation ;
- Gérer les stocks ;
- Ranger les matériaux offerts par les familles ;
- Accueillir des familles ;

en aval :

- Effectuer le bilan de l'année écoulée avec les enfants ;
- Effectuer le bilan de l'année écoulée avec l'équipe ;
- Ranger et liquider les activités de l'année échue ;
- Proposer et recueillir les vœux de projets des enfants.

Fonctionnement type de l'équipe d'animation

À chaque entrée et sortie de l'école, une désinfection des mains est proposée à chaque personne, enfants et adultes.

8h : Arrivée de la Directrice et de l'animateur.

De 8 h à 8 h 50 : Prise en charge des primaires en garderie pour une activité.

De 8h50 à 9h : Rangement et désinfection du matériel et des locaux.

9 h : départ de l'équipe d'animation.

12 h : Arrivée de l'équipe d'animation.

De 12 h à 12 h 35 :

- Prise en charge des primaires qui mangent au deuxième service,
- Atelier par roulement des groupes sur la semaine.

De 12h35 à 12h45 : Rangement et désinfection du matériel et des locaux.

De 12h 45 à 13h35 :

- Prise en charge des maternelles qui mangent au premier service,
- Atelier par roulement des groupes sur la semaine.

De 13h35 à 13h45 : Rangement et désinfection du matériel et des locaux.

16 h : Arrivée de l'équipe d'animation

De 16h à 16 h 45 :

- Directrice :
 - Administration
 - Lecture ou temps calme pour les enfants ayant besoin de s'isoler
 - Activités en lien avec le projet
 - Études non surveillées
 - Préparation et supervision des ateliers
- Animateurs :
 - Accueil des parents et départ des enfants
 - Surveillance de la cour durant la prise du goûter
 - Animation de jeux de cour

De 16 h 45 à 18 h :

- Atelier : Travaux manuels, jeux de société, coloriage, lecture, jeux de rôle, activités sur le projet en cours, lecture ;
- BCD : Lecture, jeux de société, étude non dirigée ;
- Cour : Jeux de cour, jeux d'extérieur, jeux de société ;
- Locaux de l'école : Activités proposées par des parents ou intervenants bénévoles ;
- Salle des fêtes de Lamothe- Capdeville pour des représentations d'un spectacle de fin d'année.

De 18 h à 18 h 30 : Rangement et désinfection du matériel et des locaux.

18 h 30 : Départ de l'équipe d'animation.

Continuité éducative et co-éducation

L'éducation des enfants est un tout : elle porte sur le temps familial, le temps de l'école, le temps des loisirs... Enseignants, représentants de parents d'élèves, personnel municipal doivent tout mettre en œuvre pour créer les conditions nécessaires à la continuité éducative, tout en favorisant la complémentarité école-Alaé. (Articulation entre le projet d'école et le projet de l'Alaé). Cette co-éducation entre l'école et l'alaé est indispensable car l'éducation pour tous et la réussite scolaire sont les composantes essentielles de la réussite éducative.

Dans cette « *chaîne éducative* », chacun intervient à un moment donné pour apporter la réponse la mieux adaptée. L'alaé doit pouvoir développer des activités en les inscrivant dans la réalité locale, en prenant en compte les rythmes de vie des enfants. Il doit réhabiliter le jeu dont la fonction principale est capitale dans la construction de la personnalité. Il doit proposer des activités sans pour autant devenir un lieu de consommation et sans tomber dans l'activisme : ces activités se dérouleront autour de thèmes définis au préalable par l'équipe d'animation.

Le loisir éducatif permet de dépasser le clivage entre travail et loisir. L'enfant va pouvoir se redécouvrir, redécouvrir d'autres espaces ou d'autres objets. En développant la curiosité, le loisir éducatif va permettre de lutter contre les inégalités en diversifiant les modes d'accès au savoir.

Tout au long de cette année, l'équipe d'animation s'appliquera, à travers l'activité et le jeu, à apporter à l'enfant la capacité à intégrer les règles, les attitudes appropriées et des compétences qui lui permettront de vivre en communauté dans un milieu et avec des codes qui n'appartiennent pas au cercle familial.

Ainsi, l'enfant pourra acquérir des notions et des compétences pour le vivre-ensemble.

La vie de l'Alaé

Objectifs du projet : « Donner l'envie par l'exemple »

Depuis plusieurs années, l'équipe de l'Alaé travaille sur les valeurs de la République et plus particulièrement autour de la fraternité. Cette année encore, elle portera son intérêt tout particulièrement sur **le vivre ensemble et l'ouverture sur le monde extérieur**. Nous continuerons à découvrir l'histoire de Lamothe-Capdeville. Nous listerons les métiers pratiqués sur la commune et l'attrait que les visiteurs ont pour Lamothe-Capdeville. Nous redécouvrirons les jeux de nos parents, grands-parents et arrière grands-parents et ouvrirons les yeux sur la Nature et le Monde animal qui nous entourent. Nous essayerons de garder une trace joyeuse de tous ces moments partagés sur tous les temps scolaires. Cette année encore, nous travaillerons sur le Year-book pour garder une trace et, fort de nos difficultés de l'année passée, nous réussirons à le finir à temps.

- **S'agissant des élémentaires, tout sera fait pour qu'ils gardent une trace des activités qu'ils auront suivies tout au long de l'année sur les temps scolaire et périscolaire.** Avec l'accord des enseignants, les enfants prendront des notes, des photos ou feront des dessins des activités scolaires liées à notre projet. En complément, nous tisserons des liens avec la population et ferons des recherches pour mieux connaître notre village, ses environs, son histoire et sa richesse environnementale. Les activités liées au projet seront la base de notre support pour créer des échanges et comprendre le monde qui nous entoure. Ils s'entraîneront aux reportages, aux questionnaires à établir, aux synthèses, pourcentages ou graphiques pour illustrer les observations. Bien sûr, nous nous essayerons à pratiquer quelques métiers de façon ludique et pédagogique.

Nous espérons accueillir des personnes sur le temps du soir, qui viendront pendant une demi-heure minimum, expliquer pourquoi ils ont choisi d'exercer leur métier, le but n'étant pas de collectionner un grand nombre de métiers différents, mais plutôt de faire en sorte que leurs aînés partagent l'amour de leur profession et l'épanouissement que cela leur apporte. Donner l'envie par l'exemple.

- **S'agissant des maternelles, nous continuerons à explorer la géographie et la vie sociale de Lamothe-Capdeville.** Les enfants découvriront la commune sur le plan fourni par la mairie. Ils continueront à réaliser des maquettes de maison. Ils essayeront de faire des maquettes de notre village au fil des temps. Ce projet leur permettra en outre de comprendre comment un village se construit. Les maternelles seront toujours chargées de l'arrosage de notre petit coin de jardin. Cette année, il y aura un coin d'herbes aromatiques.

Tout au long de l'année, la défense des valeurs de l'Éducation Populaire sera un souci constant. Les enfants doivent être et sont acteurs de leur temps de loisirs. Le projet élaboré devra correspondre à la concrétisation de leurs besoins. Grâce à un arbre aux souhaits et leurs participations aux conseils de l'Alaé, qui se tient à chaque retour de vacances, ils participeront à l'élaboration de la grille des activités. Cette dernière est flexible et sera réajustable à tous moments.

Souhaitons que ce projet permette aux enfants de vivre des moments merveilleux.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
<p><u>Spécifique aux élémentaires :</u></p> <p>Prendre connaissance des métiers pratiqués autour de nous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des témoignages. • S'entraîner pour savoir et comprendre. • Imaginer les métiers de demain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les enfants à inciter leurs proches à venir partager leurs connaissances. • Participer aux témoignages des travailleurs. • Trouver des activités ludiques et pédagogiques pour s'entraîner à reproduire un métier ou partie. • Continuer à récolter, traiter et valoriser les informations pour faire des synthèses ludiques et colorées. • Découvrir le métier de relieur pour finaliser le « Year Book ». • Mettre en scène des métiers inventés.
<p><u>Spécifique aux maternelles :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer pour comprendre. • Comprendre comment s'est créé le village. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'enfant à s'essayer. • Valoriser les travaux réalisés. • Analyser les documents anciens. • Créer des maquettes. • Habiter les maquettes en positionnant sa maison.
<p><u>Pour tous les groupes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien. • Prendre du plaisir sur ce temps de loisirs. • Exprimer ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe pour finaliser le projet. • Développer les interactions. • Communiquer sur les activités pratiquées. • Permettre à l'enfant de vivre des expériences dans un environnement sécurisé • Pouvoir exercer son autonomie • Apprendre à se servir d'outils pour exprimer ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver et s'appuyer sur des personnes ressources. • S'écouter, essayer, découvrir. • Respecter la parole de l'autre • Créer un espace convivial pour travailler. • Trouver des activités en lien avec le projet. • Créer un jardin aromatique en libre-service. • Entretien du jardin communautaire du « Pech Blanc ». • Mettre en place des outils de communication. • Savoir rechercher et écouter des intervenants. • Encourager la prise de paroles. • Permettre de personnaliser les objectifs de chacun. • Vérifier la faisabilité des propositions d'activités. • Pouvoir se poser, se reposer, ne rien faire. • Pouvoir exprimer ses envies, ses besoins, ses désirs. • Participer à des ateliers sur la gestion des émotions. • Créer ses propres outils pour s'exprimer. • Mettre en place des forums d'échanges.

À noter que la primeur est donnée aux activités propres au projet, mais aussi à toutes les propositions d'activités émises par les enfants lors des conseils de l'Alaé.

Informations aux familles

- Une fiche d'inscription et une fiche sanitaire sont des documents administratifs indispensables pour que vos enfants fréquentent l'Alaé.
- Aucune autorisation ne vous sera demandée pour sortir de l'école pour pratiquer les activités dans le cadre habituel. Les assurances qui couvrent les activités scolaires couvrent automatiquement les activités périscolaires.
- Le conseil de l'Alaé est un temps important que certains enfants emploient efficacement. C'est un temps :
 - d'information de notre part sur l'avancée du projet et des réajustements à apporter ;
 - d'information de la part des enfants sur les problèmes rencontrés et leurs souhaits d'activités ;
 - de régulation lorsqu'il y a des manquements au règlement ;
 - de pilotage, lorsqu'un projet prend du retard ou a besoin d'être réaffirmé.
- Ne pas mettre de vêtement de grande valeur monétaire à vos enfants.
- L'Alaé est un lieu ouvert aux parents bien que l'école soit sous les contraintes de Vigipirate. Pour des raisons évidentes de fonctionnement, vous êtes priés de prévenir et venir voir le personnel le soir **de 18h jusqu'à 18h30**.
- Vous pouvez venir nous informer de problèmes rencontrés par vos enfants. Cette démarche n'a pas pour but de régler le problème de l'enfant mais seulement de l'aider à vivre au mieux ses années passées au sein de l'école de Lamothe-Capdeville. Un problème non signalé ne peut pas être traité de façon préventive, sereine et dans un climat détendu.
- Toutes les aides, compétences et collaborations que vous voudrez bien nous apporter, seront les bienvenues dans le cadre du **Projet Éducatif De Territoire**. Pour toute intervention, un temps d'action, un lieu, un nombre d'enfants, un objectif et un budget prévisionnel doivent être établis. Certains parents ont déjà mené des actions que les enfants ont vraiment appréciées. (Chant, land-art, pop'art, pompons, sophrologie, ...) Les bénévoles de l'association « *Lire et faire lire* » reviendront encore cette année pour lire des histoires autour des métiers à tous les enfants volontaires de la maternelle à l'élémentaire.

Nous recyclons un maximum de choses. Pensez à nous en proposer !

Notions importantes

La sécurité

1 - La sécurité physique

- Avant toutes activités, il sera demandé aux enfants de se laver les mains.
- L'animateur fixe les limites spatiales d'aire de jeux avec les enfants dès le début de l'activité. Il montre les endroits à risque, les endroits où les enfants ne peuvent se rendre qu'en présence d'un animateur et vérifie que tous les enfants ont bien compris les consignes.
- L'animateur propose des activités adaptées à l'âge des enfants, dans les lieux adaptés, avec du matériel adapté.
- L'animateur donne des consignes claires. Il n'hésite pas à les répéter plusieurs fois en les reformulant si nécessaire afin d'être compris de tous. L'animateur montre l'exemple.
- L'animateur prend en compte tous les enfants du groupe.
- L'animateur informe les enfants sur le fonctionnement du centre, le déroulement des activités de la journée.

2 - La sécurité morale et affective

- L'animateur fait respecter les différences de chacun : religion, alimentation, handicap, origine, ...
- L'animateur essaie de comprendre les réactions de l'enfant sans juger. Il rassure l'enfant.
- L'animateur accompagne, protège l'enfant et lui laisse de l'autonomie.
- L'animateur montre de l'intérêt à l'enfant et à ce qu'il fait.
- L'animateur prend en compte chaque enfant sans faire de préférence. L'animateur crée un climat de confiance au sein du groupe.
- L'animateur ne propose pas de jeux humiliants, dégradants.
- L'animateur doit être attentif aux situations émotionnelles de l'enfant.
- L'animateur observe et fait attention aux non-dits. Il est prêt à intervenir à tout moment.
- L'animateur passe le relais dans des situations compliquées à l'équipe de direction.
- L'animateur ne brusque pas, n'oblige pas, ne dramatise pas.
- L'animateur est conscient de l'influence qu'il a sur les enfants.
- La directrice informe les parents sur les observations dont elle a connaissance en toute impartialité.

Conduite à tenir en cas d'accidents

- Il est inutile de s'affoler.
- Il faut protéger du « sur accident ».
- Faire un bilan rapide du blessé **AVANT** de courir au téléphone.
- Appeler le 15 et préciser : le lieu de l'accident, le nombre et l'état apparent de la ou des victimes et citer les premières mesures déjà prises.
- Attendre les conseils avant de raccrocher.
- Après l'appel, rassurer le ou les blessés, leur parler, les couvrir et ne jamais leur donner à boire.
- Aviser la directrice.
- Ne pas s'improviser secouriste : quand on ne sait pas, on ne fait pas.
- Prévenir les parents.

Infirmierie

- Les soins sont notés sur le registre d'infirmierie de l'Alaé.
- Aucune prise et administration d'aucun traitement sans ordonnance.
- À chaque début de séjour, lire attentivement les fiches sanitaires en relevant les cas particuliers : allergies, traitement de fond, antécédents médicaux, ...
- Il est important de ne pas négliger la moindre alerte, plainte, coup à la tête d'un enfant et de les signaler aux parents.

Alerte incendie

En cas d'alerte, réunir les enfants devant l'issue de secours la plus proche et les faire sortir dans le calme. Un animateur fait le tour des salles d'activité, sanitaires et placards compris pour s'assurer qu'aucun enfant ne s'y trouve. Se rendre dans le calme au point de rassemblement et y rester jusqu'à la fin de l'alerte.

La direction :

- La directrice coordonne le bon déroulement de l'exercice mais aussi de l'évacuation.
- La directrice fait une évaluation de l'exercice et un réajustement si besoin.

L'exercice doit être refait régulièrement, même si le précédent était très bien exécuté.